

## PROTOCOLE POUR LA REPRISE DES ENTRAINEMENTS DU SVBC

Le Suresnes Volley Ball Club (SVBC) applique les mesures d'hygiène générales et les dernières préconisations éditées par la Fédération Française de Volleyball. Si ces préconisations évoluent, le protocole sanitaire sera adapté en conséquence.

Chaque activité sera réalisée sous la supervision d'un encadrant, qui assure la coordination et le suivi du bon respect des mesures sanitaires.

Le protocole ci-joint sera communiqué aux adhérents et affiché dans le gymnase en début de séance. Les joueurs doivent avoir préalablement rempli le formulaire questionnaire et attestation de reprise de la FFVB et le remettre aux encadrants ou responsables du club.

Il est demandé à chaque adhérent de respecter les mesures d'hygiène individuelles suivantes :

- **Je me nettoie les mains** avec mon propre gel hydro-alcoolique avant le début de l'entraînement (l'association mettra à disposition des flacons de gel hydroalcoolique en complément si besoin) ;
- **Je viens avec mon propre masque**, que je porte en dehors de l'activité sportive (arrivée au gymnase, pauses entre exercices, etc...) par mesure de précaution ;
- Si je n'ai pas accès aux vestiaires, toilettes, points d'eau, **je viens en tenue avec ma propre bouteille d'eau et mon stylo** pour signer le questionnaire ;
- **Je signe le questionnaire COVID-19 et attestation de reprise** après avoir bien pris connaissance du protocole mis en place par le club ;
- **J'évite les contacts** (je ne serre pas les mains, je ne frappe pas dans les mains de mes coéquipiers entre chaque échange...)

Le matériel collectif (ballons, poteaux, filets, caddies, cadenas, etc...) seront nettoyés avec du spray avant et après la séance.

Les encadrants organiseront un échauffement adapté compte tenu de l'absence potentielle d'activité sportive régulière qu'ont pu connaître certains adhérents.